

La sexualité selon Jean Paul II

de Yves Semen aux éditions Presses de la Renaissance

Préface de Monseigneur Dominique Rey, Evêque de Toulon

Introduction

Nous avons du mal à nous accepter nous-mêmes dans la dualité de notre corps et de notre âme. Saint Paul « Il y a dans ma chair une loi qui contredit celle de mon esprit. Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps qui me voue à la mort. »

Refus du corps ? Refus de l'esprit ?

Le mariage est donc un lieu où nous prenons très concrètement la mesure de la difficulté à conjuguer ce qu'il y a en nous de spirituel et de charnel, en temps que lieu d'exercice normal ou habituel de la sexualité.

Grandeur par sa finalité directement liée au mystère de la vie, humilité de ses moyens d'expression dans lesquels l'homme éprouve sa terrible vulnérabilité charnelle.

Plus qu'une question anthropologique et psychologique, c'est une question théologique fondamentale.

« La théologie du corps de Jean Paul II n'est pas tellement une théorie, mais plutôt une pédagogie du corps spécifique, évangélique et chrétienne. »

Pour apprivoiser notre corps nous devons nous réconcilier avec lui, et comprendre comment le péché des origines a blessé le cœur de l'homme et de la femme et a introduit une opacité dans leur regard sur leur corps.

En s'ouvrant enfin à la rédemption de notre corps que nous apporte Jésus par son incarnation, et en acceptant le secours de la grâce, notamment celle du sacrement du mariage, qui seule, nous permet de vivre une vie sexuelle authentiquement humaine, c'est à dire inscrite dans une dynamique de don véritable des personnes.

L'intention de Jean Paul II est de donner les clefs de la compréhension de notre corps dans la lumière du plan divin rejeté par l'homme, restauré par le Christ, proclamé par l'Eglise.

C'est une lumière radicalement nouvelle que donne Jean Paul II sur le corps et sur la personne, sur la sexualité et sur le mariage.

Xavier Lacroix dit : « tout se passe comme si le christianisme avait plus aisément intégré le corps souffrant, le corps travaillant, le corps célébrant que le corps jouissant » (dans l'avenir c'est l'autre)

Mais depuis la première moitié du XXe siècle, un grand élan de spiritualité conjugale a surgi. Le père Caffarel, qui a créé les Equipes Notre Dame parle d'un « printemps de la spiritualité conjugale ». Les époux sont appelés à vivre dans le mariage une vraie vocation. Ils ont le désir d'y trouver une authentique voie de sainteté et le lieu d'une spiritualité spécifique.

...ce n'est pas si simple de remuer l'Histoire !...Voilà comment Jean Paul II s'y est pris en initiant cette théologie du corps :

Il y a d'abord eu le concile Vatican II, d'où est issu la Constitution Gaudium et Spes. Tout se passe comme si les Pères du Concile avaient voulu laisser les choses en attente, en initiant des perspectives nouvelles, en reconnaissant l'aspiration légitime des époux chrétiens à trouver dans le mariage une voie authentique de la réalisation de leur vocation de baptisés, en cessant définitivement de considérer le mariage comme un état de second ordre au plan chrétien, mais sans pour autant affirmer une doctrine nouvelle sur le mariage et la sexualité, pour laquelle il faudra attendre Jean Paul II. A tel point que l'on a pu dire au lendemain du Concile, quand il s'est agi d'en faire le bilan, que-à l'égard du mariage- il constituait une étape, « une transition entre une doctrine classique connue de tous, et des vues nouvelles qui n'existaient que dans les esprits, ou dans des écrits peu répandus »

Après Vatican II, Paul VI publie l'encyclique Humanae Vitae. Il s'y présente des concepts nouveaux, ou tout au moins un nouveau vocabulaire.

Paul VI s'adresse le 4 mai 1970 en ces termes aux END :

« Non, Dieu n'est pas l'ennemi des grandes réalités humaines (...)bien au contraire, la bonne nouvelle apportée par le Christ Sauveur est aussi une bonne nouvelle pour l'amour humain, lui aussi excellent dans ses origines. (...) cf. Genèse 1, 31 « Et Dieu vit que cela était très bon. » » Le chrétien le sait, l'amour humain blessé et déformé par le péché, trouve dans le Christ son salut et sa rédemption. »

Les mouvements charismatiques n'ont pas manqué de s'investir dans l'approfondissement de la spiritualité conjugale, mais on doit reconnaître qu'il manquait à l'Eglise un véritable « corpus théologique » sur le mariage et le sens de la sexualité, jusqu'à ce que Jean Paul II donne son enseignement sur la théologie du corps. Cela afin de révéler ce que Dieu lui-même avait comme intention en créant l'homme et la femme avec un corps sexué, et en inscrivant au fond de leur cœur un indéfectible appel à la communion. Avec Jean Paul II, l'Eglise affirme le sens de la sexualité humaine dans la lumière la plus haute de la révélation : elle devient une « sexualité révélée ».

Dès 1960, l'Abbé Karol Wojtyła fait paraître une pièce de théâtre « La boutique de l'orfèvre » sous un pseudonyme, ainsi personne ne pouvait se douter qu'elle ait été écrite par un prêtre. Cette pièce attestait une connaissance approfondie et quasi expérimentale des tourments qui peuvent atteindre le cœur humain dans l'état du mariage.

Il a alimenté sa pensée aux sources de l'expérience, en dialoguant avec de nombreux couples qu'il a accompagné dès le début de sa vie sacerdotale. Il prépara nombre d'entre eux au mariage. « Je sentais comme une force intérieure qui me poussait : il faut préparer les jeunes au mariage, il faut leur parler de l'amour : l'Amour ne s'apprend pas, et pourtant il n'existe rien au monde qu'un jeune ait autant besoin d'apprendre ! » (extrait de « Entrez dans l'espérance »)

« Quand j'étais un jeune prêtre, j'ai appris à aimer l'amour humain. C'était un des thèmes sur lequel j'ai axé tout mon sacerdoce, mon ministère dans la prédication, au confessionnal, et à travers ce que j'écrivais. Si l'on aime vraiment l'amour humain, on ressent le besoin urgent de s'engager de toutes ses forces en faveur du « grand amour. »

En 1960 paraît aussi « Amour et Responsabilité » Premier ouvrage de Karol Wojtyła. Ce traité d'éthique sexuelle atteste le caractère novateur de sa pédagogie. Présenter la morale de l'Eglise non pas en termes permis/défendu, mais à partir d'une réflexion sur la personne. Il fait une interprétation nouvelle de Kant, de style personnaliste : ne pas se servir d'autrui, ne pas l'utiliser. Aimer une personne signifie d'abord se donner à elle.

« goûter le plaisir sexuel sans traiter pour autant la personne comme objet de jouissance, voilà le fond du problème moral sexuel. »

Donc, Paul VI publie l'encyclique Humanae Vitae, le 25 juillet 1968. Karol Wojtyła, alors évêque de Cracovie, rend en février 1968, sur la demande du pape, un memorandum rédigé en français : « Fondement de la doctrine de l'Eglise concernant les principes de la vie conjugale »

Ce texte parvient trop tard pour pouvoir servir de canevas à l'encyclique. Celle ci traitant de la contraception admet un fait nouveau : l'homme et la femme s'unissant sexuellement investissent cet acte d'une double signification : **unitive et procréative**.

La commission de Cracovie s'appuyait sur un humanisme chrétien auquel les non-croyants pouvaient aussi se rallier. L'amour humain se doit d'être vécu de manière responsable, ce qui suppose que la fécondité des époux ne soit pas laissé au hasard, mais qu'ils en décident de manière autonome et libre.

Karol Wojtyła resta profondément marqué par l'échec d'Humanae Vitae, et déçu de n'avoir pu faire valoir les travaux de la commission de cracovie. Il est permis de penser qu'il réfléchissait à la manière de projeter sur l'amour humain et l'éthique sexuelle une lumière nouvelle susceptible de lever le discrédit qu'une certaine opinion – y compris cléricale - s'était ingéniée à lancer sur l'Eglise à l'occasion de la publication d'Humanae Vitae.

Lors de son élection au siège de Pierre, le 16 octobre 1978, il n'est dès lors plus question pour lui de consacrer du temps à la rédaction d'un livre, mais il prend comme prétexte le synode des évêques qui se prépare sur « les tâches de la famille chrétienne », pour diffuser peu à peu ses recherches, semaines après semaines, lors des audiences générales du mercredi. **La théologie du corps** va être ainsi diffusée pendant quatre ans.

Cela lui a permis en toute quiétude, de développer un enseignement auquel personne n'aura pris garde, bien qu'il soit répertorié officiellement dans les Actes du Saint Siège, et de ce fait, promis à la

pérennité. Et c'est seulement lors de la dernière et 128e audience consacrée à la théologie du corps qu'il énonce enfin quelle avait été son intention, témoignant ainsi de sa constante détermination tout au long de ces quatre années durant lesquelles il a peu à peu livré à l'Eglise ce qui peut à bon droit être qualifié de trésor.

23 audiences (du 05.09.79 au 02.04.80) sur le **plan de Dieu sur l'homme et la femme « à l'origine »**, en réponse à la question adressée par le pharisien à Jésus : « Est-il permis de répudier sa femme ? » Mat 19, 3-9.

40 audiences (du 16.04.80 au 06.05.81) Une réflexion **sur la pureté du cœur** à partir du sermon sur la montagne consacré à l'adultère ; Mat 5, 27-28

45 audiences (du 11.11.81 au 09.02.83) **Réponse du Christ aux sadducéens sur la résurrection.** Mat 12, 20-23.

21 audiences (du 23.05.84 au 28.11.84) dont quinze consacrées au **commentaire de Humanae Vitae.**

Le plan de Dieu sur la sexualité humaine

La genèse : solitude originelle de l'homme

Gen 1, 26-28.

L'homme se découvre en temps que personne.

Il est créé nettement au dessus du monde visible.

Il y a ressemblance entre Dieu et l'homme, mais l'homme ne ressemble pas aux autres créatures.

Dieu dit « nous » quand il arrive à la création de l'homme. Il désigne là le **pluriel de la Trinité des Personnes divines**. C'est donc la Trinité toute entière qui est à l'œuvre dans la création de l'homme et de la femme.

La différence sexuelle n'est mentionnée que pour l'homme. Cela signifie qu'elle est image de Dieu et bénie de Dieu.

Non pas malgré, mais avec cette différence sexuelle.

Jean Paul II tire quelques points majeurs de ce texte :

- L'homme « dont il n'est pas bon qu'il soit seul », l'homme qui connaît la solitude des origines, et qui en est atteint dans son être, n'est encore ni masculin ni féminin, puisque la différenciation ne se fera qu'après la création de la femme.
- L'homme est un être supérieur, spécifiquement différent de tous les autres êtres de la nature. Pas seulement supérieur, mais radicalement différent de tout ce qui existait sur la terre avant lui.
- L'homme a une connaissance parfaite de la nature. Il connaît la nature « de l'intérieur », pouvant nommer chacun des animaux. L'homme dans l'état d'innocence avait le pouvoir de dominer et de gouverner la création. Le péché nous a fait perdre ce pouvoir dans une mesure considérable .

Jean Paul II insiste sur le fait que c'est par son corps et dans son corps que l'homme découvre qu'il ne peut se donner à aucun être qu'il connaît, et que par conséquent il est seul. Se découvrir seul creuse en lui le besoin et l'aspiration profonde de son être au don de lui-même à une autre personne semblable à lui.

C'est une angoisse existentielle pour l'homme des origines, que cette solitude, radicale, totale, qui n'est pas seulement affective et sensible, mais qui se situe au plan même de l'être : une solitude ontologique terrifiante et angoissante.

C'est pourquoi Yahvé dit : « il n'est pas bon que l'homme soit seul. »

L'Unité des origines

Gen 2, 21-24

- Le sommeil de *l'adam* est une torpeur qui est toujours signe d'une intervention divine radicale visant à créer une alliance entre Dieu et l'homme. Pour *l'adam*, l'enjeu c'est l'alliance de la création. L'homme n'est pas encore complètement image de Dieu. Il ne le sera qu'après la création de la femme.
- Que signifie le fait que Dieu modèle la femme à partir de cette côte tirée du côté de *l'adam* ? : La femme est de la même humanité que l'homme. (homogénéité ontologique). Donc elle est sa parfaite égale.
- Le premier chant nuptial : Adam (le premier homme sexué) célèbre l'être de mon être, la personne de ma personne, mon alter ego, mon autre moi. Cela provoque chez lui cette exultation, **ce chant d'amour** du premier homme découvrant après l'expérience douloureuse de la solitude, un autre lui-même à qui il va pouvoir se donner, et par conséquent, réaliser sa vocation de personne. Son chant célèbre la dimension du corps dans les signes mêmes de la féminité et de la masculinité, qui sont un appel à la communion des personnes.
- C'est dans l'acte sexuel qu'ils deviennent une seule chair. En réalité l'homme et la femme sont surtout image de Dieu en temps que personnes appelées à la communion. Puisque l'homme et la femme sont des êtres incarnés dont le corps exprime leur personne, cette communion des personnes inclut la dimension de la communion corporelle par la sexualité. Cela veut dire que, dans l'intention divine, le sexe n'est pas un attribut accidentel de la personne. Si l'homme peut se donner à cet alter ego qu'est la femme, c'est parce qu'il y a une différence sexuelle, spirituelle, affective, psychologique. C'est dans et par cette différence qu'il y a une possibilité de don et de communion. Et c'est dans la joie de la communion de ces complémentarités qu'il y a une fécondité, fécondité de l'Esprit Saint dans la Trinité Divine, fécondité charnelle dans le cadre du couple humain.

La Nudité de l'Innocence

Gen 2, 25

Cette absence de honte nous renseigne sur la qualité du regard des origines sur le corps de l'autre. Jean Paul II dit « d'une certaine manière, l'innocence intérieure comme pureté du cœur rendait impossible que l'on soit réduit par l'autre au niveau de simple objet. Ils étaient unis par la conscience du don. »

Par conséquent, jusque dans l'attrait des sexes c'est le projet divin de mettre par amour son image dans la corporéité qui se réalise. L'homme et la femme se révèlent par le don de leur corps, de leur tendresse, de l'affectivité et de leur psychologie, dans une communion totale, et leur fécondité est le rayonnement et le fruit de cette communion.

Le chant d'amour, témoin des origines.

Le **Cantique des Cantiques** est un chant d'amour, à la fois sacré et sexuel, dans lequel l'amour qui est célébré est celui qu'il était possible de vivre avant les atteintes du péché. Il nous permet de percevoir quelque chose du vrai sens de la sexualité humaine, de ce qu'elle est dans l'intention divine.

Tout au long du Cantique des Cantiques, le chant de l'époux et celui de l'épouse s'entrelacent et se répondent, et la composition même des poèmes est à l'image de l'enlacement de tendresse et d'amour des époux.

- C'est d'un érotisme extrême au sens profond du terme, et en même temps, d'une pureté totale. Le corps, dans le Cantique des Cantiques est source de séduction mutuelle, mais c'est aussi par lui, et par ses qualités, que les personnes sont manifestées et révélées.
- « ma sœur, mon épouse » est l'expression de l'union dans l'humanité. « Avant de devenir homme et femme, dit Jean Paul II, l'homme et la femme émergent du mystère de la création d'abord et avant tout comme des frères et sœur dans la même humanité ».
- Le Cantique des Cantiques est une célébration magnifique de la dignité de la femme à travers l'affirmation de l'invulnérabilité de son espace intérieur.

- La vérité de l'amour ne peut pas être séparée du langage du corps. Ce langage, qui jusque dans son expression sexuelle est fait pour exprimer la vérité de la communion des personnes dans le don d'elles-mêmes.
- Jean Paul II n'hésite pas à rattacher l'amour exalté dans le Cantique des Cantiques, à celui célébré par l'hymne à la charité de Saint Paul. (1 Cor 12, 4-8)

La signification conjugale du corps

...ou la conjugaison des différences de tous ordres.

Nous sommes appelés à nous donner par notre corps, et avec tout ce qu'il inclut. La fécondité dans et par la procréation est une surabondance de l'amour. Mais on ne peut pas, sans trahir le sens de la vocation conjugale du corps, réduire la sexualité à la fonction procréative. Ce qui est le premier c'est **la communion**, la procréation est seconde car elle est le fruit de la communion.

Cette vocation du corps est la même quelque soit l'état de vie. Elle peut s'exprimer dans le mariage, mais elle s'incarne et se vit aussi dans le célibat voulu pour le Royaume des Cieux, sans que le corps ne renie rien de sa signification conjugale, de sa vocation aux épousailles. La vocation au célibat est une forme de modalité de mariage au sens profond du terme, car c'est une modalité du don de la personne.

Si nous avons un corps, c'est dans cette lumière du récit des origines, du récit de la Genèse, c'est pour être don et réaliser ainsi **notre vocation profonde d'être à l'image de Dieu dans le don des corps**, qui signifie le don de toute la personne : nous ne pouvons pas être une personne sans nous donner.

Le pêché, le désir, la convoitise

Dans l'histoire de l'humanité ce pêché des origines constitue une sorte de cataclysme ontologique dont on ne peut minimiser l'importance sans danger pour la foi et même sans s'exposer à ne pas comprendre l'homme dans ce qu'il est, en lui-même. Entre l'homme des origines et l'homme historique (depuis lors) s'élève cette « barrière infranchissable » du pêché. Il importe donc d'en prendre toute la mesure et ses conséquences.

« La signification conjugale du corps, dit Jean Paul II, restera toutefois inscrite au plus profond du cœur humain, comme un écho lointain de l'innocence originelle ». Cette innocence ne peut ressurgir à notre conscience que par une certaine « pureté du cœur ».

Le pêché des origines

Quelle est donc l'essence du pêché originel ?

Formellement c'est un acte de désobéissance à l'injonction divine de ne pas « manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ». Fondamentalement, il consiste dans un refus de dépendance de la créature à l'égard de son Créateur. En ce sens, le pêché originel commis par nos premiers parents est de même nature que le pêché des anges au début des temps.

Pourquoi Dieu aurait-il envoyé un Sauveur si toute l'humanité n'est pas pécheresse en Adam, si elle n'est pas « contaminée » par le pêché de nos premiers parents ?

Cette rupture, cette « chute originelle », est donc une véritable catastrophe, un cataclysme ontologique monumental. Entraînant la rupture de la communication de l'homme avec Dieu, ce pêché lui a fait perdre le bénéfice de tous « les dons » que permettaient cette communion. L'homme a ainsi perdu son *dominium* sur la nature, sa capacité de la gouverner.

Quels en sont les conséquences pour l'homme et la femme ?

La honte

La volonté de domination

La désunité

La honte sexuelle:

Gen 3, 6-7

Pourquoi ce passage de la nudité innocente à la nudité honteuse ? Quelle est la signification de cette honte ?

- Le premier effet du pêché originel sur l'homme et la femme porte sur la compréhension de leurs corps, avant même d'atteindre leur relation à Dieu. Cette honte entraîne le fait de l'incapacité de montrer à l'autre tout ce qui a trait à la sensibilité, à la psychologie, et à l'affectivité propre à la masculinité et à la féminité. Incapacité à communiquer.
- D'où le problème des époux qui arrivent parfois encore à livrer leurs corps, mais qui ne parviennent plus à livrer leur cœur, ni leur âme. Ils n'arrivent plus à communiquer en vérité, ni dans la joie de la compréhension du sens de leur différence, y compris au plan spirituel. Ils se méfient des signes de leur sexualité.
- Dans le regard de l'innocence originelle, la sexualité humaine était vue et comprise en référence avec la communion des Personnes Divines qu'elle était appelée à signifier de manière incarnée. Dans le regard de l'homme historique, devenu incapable de comprendre sa sexualité, par l'effet du pêché, la sexualité humaine n'est plus regardée qu'en référence à la sexualité animale.
- Surgissement instantané dans la conscience de l'homme et de la femme du fait qu'ils sont susceptibles de devenir l'un pour l'autre un simple objet de plaisir, de procréation, d'appropriation, de valorisation personnelle. Ils peuvent se chosifier.

La domination : « ... ta convoitise te poussera vers ton mari, et lui dominera sur toi. »
Gen 3, 16

« cette domination désigne la perturbation et la perte de stabilité de l'égalité fondamentale que possèdent l'homme et la femme dans l'unité des deux ». (qui correspond à la dignité de l'image et de la ressemblance de Dieu en chacun d'eux.)

Evoquons simplement comment peut se révéler dans le mariage – et précisément dans la manière d'y exercer sa sexualité – cette volonté de dominer introduite dans les cœurs par le pêché, tant du côté de l'homme que de la femme :

L'homme est conscient du poids et de la virulence de son désir sexuel et de la tyrannie qu'il peut exercer sur lui. Il peut attendre du mariage et de sa femme un apaisement de ses pulsions, de sa soif de l'union physique, sans toujours réaliser que l'exercice habituel de la sexualité provoque d'avantage une exaspération qu'une rémission du désir sexuel. Dans le mariage, il pourra avoir tendance à revendiquer ses « droits d'époux » en invoquant l'exigence du « devoir conjugal ». Au lieu de sacrifier son propre rythme sexuel pour se mettre au diapason de celui de son épouse, il pourra aller jusqu'à chercher à modeler la sexualité de sa femme sur le fonctionnement de sa propre sexualité, manœuvre dont la femme pourra parfaitement se rendre complice de façon volontaire. Cette détermination à décalquer le modèle de la sexualité masculine sur la sexualité féminine est une modalité d'expression très concrète de la volonté de domination dont nous parle Gen 3, 16. Elle pourra aller jusqu'à exiger de la femme qu'elle transgresse les lois de la fécondité par des pratiques contraceptives afin d'être plus facilement et plus largement soumise aux exigences sexuelles masculines.

La femme est capable de répondre à cette volonté de domination de l'homme par un autre type de domination beaucoup plus subtil : voyant que sa soif de don dans le mariage et la vie conjugale est l'objet de tentatives d'appropriation, et comme elle s'imagine être plus libre que l'homme vis-à-vis de l'expérience du désir sexuel, elle peut chercher à exploiter cette caractéristique de sa physiologie et de sa psychologie pour exercer à sa manière une domination. Elle attend du mariage moins une satisfaction de ses pulsions sexuelles qu'une certaine satisfaction sentimentale, ce qui lui donne l'illusion tout à fait illusoire d'une plus grande « pureté ». La relation sexuelle peut n'être pour elle qu'une composante – pas toujours la plus importante – de son épanouissement affectif et sentimental. Sentant la vulnérabilité de son mari à l'égard de ses désirs d'union physique, et persuadée de sa plus grande liberté à cet égard, elle peut chercher à jouer et passer ainsi de la considération de l'union physique comme « prix à

payer » pour une satisfaction sentimentale à la gestion de l'union sexuelle comme moyen de manipulation et de domination de son mari.

Le résultat est que chacun des deux époux finit par perdre le sens de la vocation de son corps et de l'exercice de sa sexualité. Ils sont incapables d'une vraie communion, et cette séparation les amène fréquemment jusqu'à s'éloigner ou se séparer de Dieu.

Si le dialogue n'est pas repris, les époux risquent de s'enfermer dans un silence de plus en plus difficile à rompre. La tentation de s'évader de son mariage devient alors de plus en plus pressante. C'est là que l'adultère peut se présenter comme moyen de remédier à ce qui est ressenti comme un échec ou que les engagements de toutes sortes peuvent apparaître comme des voies de réalisation de soi à l'extérieur de son mariage. C'est là une monumentale illusion et une erreur radicale car, appelés à la vocation du mariage, et non pas contre lui ou malgré lui, les époux sont appelés à vivre leur communion avec Dieu. C'est par leur mariage qu'ils sont appelés à une fécondité non seulement physique mais spirituelle, apostolique, caritative ou sociale.

La désunité :

Mat 5, 27-28

On perçoit là toute l'exigence du Christ qui dépasse complètement les prescriptions legalistes : il fait appel au cœur de l'homme pour qu'il y retrouve l'écho, le reste de la loi d'amour des origines, et lui faire prendre conscience, par là, de ce que le péché a désuni, détruit en lui. C'est chacun de nous personnellement que le Christ veut engager dans une attitude de vérité à l'égard de ce qui en nous est atteint par la concupiscence du péché. En faisant appel au cœur humain, le Christ rejoint chacun en ce qui le détermine de manière unique et irremplaçable : il est défini « de l'intérieur » dans son humanité.

Désunité de la personne entre le regard et le cœur
Désunité de la personne entre le corps et le cœur
Désunité entre les personnes.

Finalement, à travers cette longue analyse du regard, Jean Paul II nous livre que c'est la valeur du regard que je porte sur l'autre qui décide de l'adultère commis par le cœur. Quelque soit la réalité ou l'absence d'actes extérieurs.

Le sermon sur la montagne est donc une invitation que le Christ fait à l'homme de retrouver le sens de ce qu'il est profondément dans le projet de Dieu : un être fait pour la communion. Ce n'est possible pour l'homme historique, pêcheur, que s'il s'établit dans une attitude de chasteté qui résulte de la purification de son cœur. C'est là l'œuvre de la grâce obtenue par la rédemption. Le Christ invite l'homme, non pas à retourner à l'état originel d'innocence, mais à retrouver, sur la base des significations éternelles, les formes vives de l'homme nouveau.

L'amour plus fort que la mort :

Prière des époux. Tobie 8, 5-8

« Tu es béni Dieu de nos pères, et ton Nom est béni dans tous les siècles des siècles ! Que te bénissent les cieux, et toutes les créatures dans tous les siècles ! C'est Toi qui a créé Adam, c'est Toi qui a créé Eve sa femme, pour être son secours et son appui, et la race humaine est née de ces deux là. C'est Toi qui a dit : il ne faut pas que l'homme reste seul, faisons lui une aide semblable à lui. Et maintenant, ce n'est pas pour le plaisir et la satisfaction de ma concupiscence que je cherche ma sœur, mais je le fais d'un cœur sincère. Daigne avoir pitié d'elle et de moi, et nous mener ensemble à la vieillesse ! Et ils dirent ensemble : Amen ! Amen ! »

Cette prière nous introduit à ce que peut nous apporter la grâce sacramentelle du mariage, pour combattre, à l'intime même du cœur de l'homme et de la femme, les effets délétères du péché .

Tout sacrement est un signe de l'Alliance de Dieu.

Le langage du corps devient la langue de la liturgie du mariage. C'est très exactement ce que font les époux dans le sacrement du mariage, dont la célébration n'est pas terminée à la sortie de l'église. Elle ne s'achève, en effet, que dans le lit conjugal, par le langage des corps qui exprime la totalité du sacrement.

Le mariage, la rédemption et la résurrection

Comment le sacrement de mariage donne-t'il à l'union de l'homme et de la femme une plus haute signification, et une plus grande perfection qu'aux « origines » ?

Aux origines, le corps avait pour vocation d'exprimer la communion des Personnes divines à travers la communion des personnes humaines, ce qui était déjà immense. La rédemption du corps accomplie par le sacrement de mariage institué dans la Nouvelle Alliance, nous amène bien au-delà.

Se marier sacramentellement, c'est se reconnaître appelé à la sainteté par le don de soi dans l'exercice de la communion des personnes.

Le mariage sacrement

Comme tout sacrement, le mariage nous communique la grâce. Par la grâce, nous sommes entièrement régénérés au sens de recréés à partir de la racine de notre être.

« Venez Esprit Saint, remplissez le cœur de vos fidèles, et il se fera une création nouvelle. »

L'Esprit Saint va régénérer jusqu'à l'intime de l'être ceux qu'Il vient habiter.

Le sacrement de mariage vient nous régénérer à l'intime de l'union de notre corps et de notre âme. Mais il nous faut faire un acte de foi relativement déterminé : la grâce du mariage est efficace, mais nous pouvons l'accueillir plus ou moins. La faiblesse des effets de la grâce du mariage vient de notre manque d'accueil de cette grâce, mais en l'accueillant, nous devenons capables de redevenir des « icônes de la Trinité ». Ne ferait-il que cela, le mariage serait un sacrement immense...mais il fait d'avantage.

La rédemption du corps

Eph 5, 25-28

Jean Paul II consacre 17 audiences de catéchèse au commentaire de ce passage. Pour l'interpréter il faut le faire « à la lumière de ce que le Christ nous a dit sur le corps humain ». C'est à dire à la lumière de la théologie du corps.

« L'amour exclu toute espèce de soumission qui ferait de la femme la servante ou l'esclave du mari, un objet de soumission unilatérale. L'amour fait que, en même temps le mari est soumis lui aussi à sa femme, et en cela soumis au Seigneur lui-même, tout comme la femme au mari. La communauté ou unité qu'ils doivent constituer en raison de leur mariage se réalise dans une donation réciproque qui est aussi une soumission réciproque ».

Jean Paul II affirme que les rapports des époux dans le mariage doivent être à l'image des rapports du Christ et de l'Eglise. Réciproquement, les rapports du Christ et de l'Eglise sont à l'image de ceux des époux lorsque ceux-ci vivent dans la fidélité à la grâce sacramentelle de leur mariage.

Comment le Christ époux se donne-t'il l'Eglise son Epouse ? Il faut d'abord voir comment Dieu a voulu donner à l'humanité : Il a voulu manifester son image dans le visible à travers le corps humain. Mais l'épouse qu'était appelée à être l'humanité a trahi. Elle s'est prostituée, pour reprendre l'expression du prophète Osée. Plutôt que de l'abandonner, Dieu a relevé et purifié son épouse. C'est toute l'explication de la première Alliance conclue avec le peuple élu qui sera l'Eglise dans la Nouvelle Alliance. C'est sur la croix qu'alors le Verbe incarné épouse totalement l'humanité et la constitue en Eglise en l'aimant » jusqu'à la mort, et la mort de la croix ». Cet amour du Christ époux pour l'Eglise a quelque chose de radicalement nuptial. Nos épousailles humaines sont dès lors appelées à être à l'image des épousailles du Christ et de l'Eglise.

La résurrection et la fin du mariage.

Mat 12, 18-27

Pourquoi quand on ressuscite d'entre les morts ne prend on plus ni femme ni mari ?

« La résurrection correspondra à un autre état de spiritualisation du corps. Nous serons *comme* des anges. Un état de l'homme définitivement et parfaitement intégré par une union de l'âme avec le corps si étroite qu'elle qualifie et assure définitivement une parfaite intégrité », dit Jean Paul II. Puis « la participation à la vie intérieure de Dieu même, pénétration et imprégnation de ce qui est essentiellement humain par ce qui est essentiellement divin, atteindra alors son sommet ; aussi la vie de l'esprit humain parviendra-t-elle à une altitude qui aurait été absolument inaccessible auparavant(...). La divinisation dans l'autre monde qu'indiquent les paroles de Jésus apportera à l'expérience humaine une gamme d'expériences de la vérité et de l'amour dépassant tout ce que l'homme aurait pu atteindre durant sa vie terrestre. »

Cependant après la résurrection nous demeurerons homme et femme. Nos corps porteront les signes de notre masculinité et de notre féminité, sans quoi ils ne seraient pas véritablement des corps. Autrement dit, parfaitement reconquis dans la plénitude de sa perfection propre d'image et de ressemblance de Dieu, le corps ressuscité sera un corps sexué. Mais en même temps l'affirmation du Christ « ils ne prendront ni femme ni mari » indique que, dans l'autre monde, le fait d'être homme et femme ne s'exprimera par la conjugalité ni par la fécondité charnelle.

L'union conjugale et la communion que les époux s'efforcent d'atteindre ici-bas ne sont elles pas appelées à l'éternité ?

- Avec la fin de l'histoire cesse l'accroissement de l'humanité qui est parvenue à son achèvement, et du coup, le mariage en tant qu'œuvre par laquelle de nouveaux êtres humains viennent à la vie, n'a plus lieu d'être.
- Dans ce nouvel état de la résurrection, la communication de Dieu à l'homme sera tellement parfaite qu'elle assouvi complètement et de manière surabondante notre soif de communion. Dieu se donnera à chaque personne humaine dans une telle perfection de communion, qu'il se donnera de la même manière à tous et à chacun. Il n'y aura plus de place seulement pour une communion interpersonnelle : la communion en Dieu permettra une totale communion de tous. On découvre ainsi une trilogie à ne pas séparer entre **résurrection des corps – la vie éternelle – la communion des saints.**

Une fois ressuscités nous serons en situation de réaliser non seulement une image de la communion divine, mais nous réaliserons totalement la communion divine en nous, et donc totalement la signification conjugale de notre corps.

La virginité « pour le Royaume ».

Mat 19, 11-12

Pourquoi aborder la question de la virginité et de la continence pour le Royaume dans le cadre d'une réflexion sur le mariage ? Le Christ parle de la continence pour le Royaume dans Mat 19, 3-9, résultat d'un choix délibéré et volontaire, et non de la continence dans le Royaume, laquelle ne sera pas un choix mais un état puisque dans le Royaume « on ne prend ni femme ni mari ».

Mariage et virginité s'éclairent et se complètent mutuellement. Jean Paul II dit : « Sur la base des paroles du Christ, on peut affirmer que non seulement le mariage nous aide à comprendre la continence pour le Royaume des Cieux, mais aussi que la continence elle-même projette une lumière particulière sur le mariage considéré dans le mystère de la Création et de la Rédemption.(...) Bien que la continence pour le Royaume de Cieux s'identifie par le renoncement au mariage – qui donne naissance à une famille dans la vie d'un homme et d'une femme – on ne serait voir nullement en elle une négation de la valeur essentielle du mariage ; au contraire la continence sert indirectement à mettre en relief ce qui est éternel et plus profondément personnel dans la vocation conjugale, ce qui, dans les dimensions du temporel (et en même temps en perspective de l'autre monde), correspond à la dignité du don personnel, liée à la signification nuptiale du corps dans sa masculinité ou féminité ». Il n'y a aucune base pour une opposition supposée selon laquelle les célibataires constitueraient par seul motif de leur

continence, la classe des parfaits, et au contraire, les personnes mariées constitueraient la classe des non-parfaits. La perfection de la vie chrétienne se mesure par contre à la charité.

Qu'est ce qui peut justifier que l'on choisisse la voie de la continence ,

Ce choix ne se fait pas d'abord sur la base du refus du mariage, mais pour une valeur positive, celle du Royaume des Cieux à laquelle la personne se sent appelée à se donner.

Qu'est ce que le Royaume des Cieux ?

Le Royaume des Cieux est certainement l'accomplissement définitif des aspirations de tous les hommes : il est la plénitude du bien que dans son cœur l'homme désire au-delà des limites de tout ce qui peut être son apanage dans la vie terrestre ; il est pour l'homme la plénitude absolue du don de Dieu.

Dans le cas du mariage comme de la vie consacrée, nous sommes devant une invitation au don de nous-mêmes, don par lequel il nous est possible de réaliser pleinement notre vocation de personne, tant il est vrai que la personne se définit par cette capacité à se donner elle-même par amour. D'une certaine manière, même s'il peut y avoir pluralité d'états de vie, il n'y a qu'une seule vocation : celle du don conjugal de nous-mêmes, soit dans le mariage, soit dans la chasteté. « En définitive, dit Jean Paul II, la nature de l'un et l'autre amour est conjugal, c'est à dire qu'il s'exprime par le don total de soi ».

Le signe des noces de l'Agneau.

Le premier signe que donne Jésus est aux noces de Cana. A la demande de la Vierge Marie, Jésus répond « Que me veux tu Femme, mon heure n'est pas encore venue ? » Il faut comprendre ici qu'il s'agit de l'heure des épousailles avec son Eglise.

Le dernier signe est la Cène ; Repas eucharistique au cours duquel le Christ se donne totalement à l'Eglise dans sa chair et dans son sang. Il se livre définitivement et totalement en nourriture pour l'Eglise-Epouse jusqu'à la fin des temps.

Le sens de notre mariage chrétien est d'être identifié – le plus possible et chaque jour d'avantage dans la fidélité à la grâce du sacrement – aux épousailles du Christ et de l'Eglise, dans l'attente de la résurrection qui signifiera complètement ce pour quoi est fait notre corps. « Heureux les invités aux noces de l'Agneau » : ces épousailles de l'Agneau, nous en faisons mémoire chaque Vendredi Saint, et c'est en chaque Eucharistie que, réellement et jusqu'à la fin des temps, cette parole s'accomplit.

La sexualité et la sainteté

A la suite de Jean Paul II nous avons tout d'abord contemplé la splendeur du plan de Dieu aux origines dans lequel la vocation des corps est d'être expression dans la chair de la communion trinitaire des Personnes divines ; nous avons ensuite pris conscience du poids du péché et de son fruit qu'est la concupiscence, qui conduit les époux à tenter d'instrumentaliser l'autre et à considérer le mariage comme un moyen d'assouvissement de leurs égoïsmes plutôt que comme la voie du don de soi ; nous avons enfin considéré la rédemption du corps dans la Nouvelle Alliance, celle scellée dans le corps et le sang de Jésus-Christ épousant l'humanité sur le lit nuptial de la croix, qui donne au couple, par la grâce du sacrement du mariage, de signifier les noces de l'Agneau et de l'Eglise, annonce la résurrection de nos corps et proclame notre vocation à être incorporés pour l'éternité dans la vie même de la Trinité divine.

Il nous reste à voir à quelles conditions il est possible de vivre cette rédemption de notre corps dans le concret humble et ordinaire de la vie conjugale.

La norme de l'acte conjugal.

« L'amour conjugal révèle sa vraie nature et sa vraie noblesse quand on le considère dans sa source suprême, dieu qui est Amour, le père de qui toute paternité tire son nom au ciel et sur la terre. » Eph 3, 15

Le mariage est donc une sage institution du créateur pour réaliser dans l'humanité son dessein d'amour. Par le moyen de la donation personnelle réciproque, qui leur est propre et exclusive, les époux tendent à la communion de leurs êtres en vue d'un mutuel perfectionnement personnel pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies. De plus, pour les baptisés, le mariage revêt la dignité de signe sacramentel de la grâce, en tant qu'il représente l'union du Christ et de l'Eglise.

De là découlent les exigences de l'amour conjugal, à savoir que c'est un amour pleinement humain, à la fois sensible et spirituel ; c'est aussi un amour total dans le don de soi ; c'est un amour fidèle et exclusif jusqu'à la mort ; c'est enfin un amour fécond demandant à se prolonger à travers de nouvelles vies.

Voici les différents aspects de la maternité et de la paternité responsable :

- Connaissance et respect des lois biologiques de la transmission de la vie.
- Maîtrise par la raison et la volonté des tendances de l'instinct.
- Décision réfléchie de donner la vie, ou de différer ou d'éviter une nouvelle naissance.
- Reconnaissance par les conjoints de leur dépendance à l'égard de l'ordre moral objectif établi par Dieu.

C'est sur cette base que l'encyclique *Humanae Vitae* affirme que, dans la transmission de la vie, les époux ne sont « pas libres de procéder à leur guise, comme s'ils pouvaient déterminer de façon entièrement autonomes les voies honnêtes à suivre, mais ils doivent conformer leur conduite à l'intention créatrice de Dieu, exprimée dans la nature même du mariage et de ses actes, et manifestée par l'enseignement constant de l'Eglise ».

Tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie.

Paul VI, dans la suite d'H.V. déclarait « constante cette doctrine » fondée sur le lien indissoluble que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de sa propre initiative entre les deux significations de l'acte conjugal : union et procréation. Le fondement est novateur pour l'Eglise et on peut penser qu'il provient directement du Mémoire remis à Paul VI par la commission de Cracovie. L'acte conjugal signifie pour les époux tout à la fois leur union et le don de la vie auquel ils sont invités à travers leur don mutuel.

D'après le critère de cette vérité, qui doit s'exprimer dans le seul langage du corps, l'acte conjugal « signifie » non seulement l'amour, mais aussi la fécondité potentielle ; il ne peut donc pas être privé de son sens plénier et juste par des interventions artificielles. Dans l'acte conjugal, il n'est pas licite de séparer artificiellement deux significations, l'union et la procréation, car l'une et l'autre révèle la vérité de l'acte conjugal. Elles se réalisent ensemble et d'une certaine manière l'une par l'autre. Par conséquent, dans ces conditions, l'acte conjugal qui serait privé de sa vérité parce que privé artificiellement de sa capacité de procréation cesserait aussi d'être un acte d'amour.

Reste que sont reconnues comme licites les méthodes naturelles de régulation des naissances fondées sur l'observation des rythmes de la fertilité qui permettent de recourir aux périodes infécondes lorsque les époux estiment en conscience et dans une démarche de paternité/maternité responsable, ne pas devoir accueillir une nouvelle vie. Encore faut-il préciser qu'il ne suffit pas de recourir aux méthodes naturelles de régulation des naissances et de s'abstenir de l'usage de contraceptifs pour se situer en conformité avec la norme éthique. Encore faut-il y avoir recours sans en faire une « technique » mais dans une attitude éthique, c'est à dire en y discernant une exigence de la vérité du langage des corps.

Si l'on sépare la méthode naturelle de sa dimension éthique, on cesse de percevoir la différence qui existe entre elle et les autres méthodes (moyens artificiels) et on arrive à en parler comme si l'on s'agissait simplement d'une autre forme de contraception.

Humanae Vitae fait état de trois autres arguments :

- la disparition du risque d'une nouvelle naissance ouvrirait la voie à l'infidélité conjugale.

- la contraception exposerait la femme à devenir un simple instrument de jouissance égoïste pour l'homme.
- ce serait la voie ouverte à l'arbitraire de l'autorité politique « qui pourrait imposer la contraception comme moyen de réguler la population ». (cf. Inde, Vietnam, Chine...)

La lumière de la théologie du corps.

Avec la théologie du corps, Jean Paul II propose une autre approche pour justifier la norme éthique fondamentale des relations conjugales énoncées par H.V.. Il semble parfaitement raisonnable de proposer une réflexion anthropologique révélée dans le message biblique pour trouver le fondement de la vérité de la norme des relations conjugales. C'est ce que fait la théologie du corps : à travers la considération du plan de Dieu aux origines, la manière dont s'introduit la concupiscence dans le regard et dans le cœur de l'homme, l'accomplissement de la rédemption du corps dans la perspective de la Nouvelle Alliance et du sacrement du mariage, on voit apparaître la norme éthique énoncée par H.V. comme une conclusion qui s'impose d'elle-même.

Cette théologie du corps se révèle véritablement comme une pédagogie de l'éthique du don conjugal.

C'est un peu comme s'il n'y avait plus d'autre recours que celui de la Révélation pour faire face au flot dévastateur des défigurations de l'amour humain dans lesquelles semble se complaire l'intelligence contemporaine. Face à ces défigurations, le rappel des exigences de la droite raison exprimée par la loi naturelle s'avère inefficace et il semble n'être d'autre voie que celle de l'anthropologie révélée pour fonder la vérité de l'amour humain et confirmer par une autre voie que celle de la raison, la vérité de la norme éthique affirmée par H.V.

L'acte sexuel, langage de communion.

Si on résume la manière dont cette théologie du corps éclaire et fonde la norme éthique, on voit que tout tient à ce que **l'acte sexuel est d'abord un langage de communion**, le langage de la communion des corps propres aux époux. Ce langage doit être total et vrai. C'est pourquoi Jean Paul II affirme :

« On peut dire que dans le cas d'une séparation artificielle de ces deux significations (unitives et procréative), il s'accomplit dans l'acte conjugal une véritable union corporelle, mais que celle-ci ne correspond pas à la vérité intérieure et à la dignité de la communion personnelle : *communio personarum*. Une telle communion exige en effet que le langage du corps soit exprimé dans la réciprocité, dans toute la vérité de ce qu'il signifie. Si cette vérité vient à manquer, on ne saurait parler ni de vérité dans la maîtrise de soi, ni de vérité dans le don réciproque et dans l'accueil réciproque de soi de la part de la personne. Une telle violation dans l'ordre intérieur de la communion conjugale, dont les racines plongent dans l'ordre de la personne elle-même, constitue le mal essentiel de l'acte contraceptif ».

Nos difficultés à intégrer cette norme éthique, viennent des difficultés que nous avons à seulement concevoir ce qu'est une véritable communion des personnes.

La réussite de l'union des corps nécessite que chacun soit attentif à l'autre plus qu'à lui-même et fasse preuve dans la « gestion » de l'acte sexuel d'une véritable attitude altruiste. Tout cela même si c'est très estimable et nécessaire pour que l'acte sexuel atteigne sa finalité d'être expression de l'amour des époux, ne suffit pourtant pas pour qu'il y ait une vraie communion des personnes. Pour qu'il y ait communion il faut que soient réussies les conditions du don des personnes, **se donner pleinement et sans réserve**, selon la totalité de ce que nous sommes.

Cette norme éthique n'est que la condition minimale du don des personnes leur permettant d'arriver dans et par l'acte conjugal à cette véritable communion qui est l'aspiration la plus fondamentale de la personne humaine, car la personne est faite pour le don d'elle-même dans la communion.

On ne peut s'interdire de penser qu'un certain pessimisme a toujours pesé sur l'exercice de la sexualité, comme si on désespérait qu'il puisse être une voie conduisant à Dieu. Pour se départir

de ce pessimisme, il fallait disposer d'une approche positive du corps et de la sexualité. C'est ce qu'a fait Jean Paul II avec sa théologie du corps. Mais il faut aussi un **regard d'espérance sur la sexualité humaine et se convaincre de l'efficacité de la grâce sacramentelle du mariage** pour permettre aux époux de se libérer du poids de la concupiscence afin d'atteindre à la vraie communion, à la joie profonde qui l'accompagne et à l'élan vers Dieu qui en résulte.

La chasteté, route de liberté et de sainteté.

Il faut pouvoir opposer à la concupiscence ce que Jean Paul II appelle la vertu de continence ou la chasteté ou encore la maîtrise de soi.

La chasteté est elle ce qu'elle passe pour être : une austérité, une frustration propre aux chrétiens ?

Jean Paul II nous la présente au contraire comme une richesse en ce qu'elle permet une communication plus profonde et d'atteindre à une vraie liberté. En effet la chasteté permet aux époux de développer toutes les dimensions du langage du corps et évite à l'acte conjugal de n'être qu'une libération des tensions sexuelles du corps. La chasteté fait place à l'affection, à la tendresse et aux expressions non spécifiquement sexuelles de la communication des époux.

« Si la chasteté conjugale (et la chasteté en général), dit Jean Paul II, se manifeste d'abord comme une capacité à résister à la convoitise de la chair, par la suite elle se révèle graduellement comme capacité de percevoir, d'aimer et de réaliser les significations du langage du corps qui demeurent absolument inconnues à la concupiscence elle-même, et qui enrichissent progressivement le dialogue conjugal des époux en le purifiant et en le simplifiant en même temps ».

De manière plus précise la chasteté permet de contrôler l'excitation et l'émotion. Vivant de la vertu de chasteté nous devenons capables de vivre notre vie conjugale selon plusieurs registres de communication, de la tendresse désintéressée à la passion sensuelle, dans toute les dimensions du langage du corps.

« Dans sa forme venue à maturité, dit JP II, la vertu de chasteté dévoile graduellement l'aspect de « pureté » de la signification nuptiale du corps ».

Sous ce rapport, la continence périodique qui consiste à recourir aux périodes fécondes ou infécondes pour s'unir sexuellement selon un jugement libre et responsable, n'est pas une technique mais **une éthique du don** dont les époux chrétiens sont appelés à témoigner. C'est une éthique profondément libératrice, car elle permet entre les époux une communion et un langage qui ne pourrait pas s'exprimer dans une attitude contraceptive.

« Je supplie Dieu de faire accéder les chrétiens et tous les gens de bonne volonté à ce niveau de vérité libératrice et humanisante ». JP II

Il importe de souligner les implications très concrètes de l'appel à la sainteté propre aux époux dans la grâce du sacrement de mariage. C'est dans l'intimité même de l'union des corps que se dévoile pour eux cette voie de sainteté. C'est dans la dimension la plus concrète et incarnée des gestes qu'ils posent et de l'attitude intérieure qu'ils adoptent dans l'acte conjugal qu'ils sont invités à progresser dans le don d'eux mêmes à l'autre. C'est dans la conviction mûrie et réfléchie d'une paternité-maternité responsable qu'ils sont appelés à offrir leurs corps au service de l'accueil d'une nouvelle vie.

JP II rappelle les moyens que donne Paul VI de vivre cette vocation à la sainteté :

- **L'eucharistie**, à laquelle les époux ont droit peut être plus que d'autres, car c'est le sacrement nuptial par excellence.
- **La pénitence**, à laquelle les époux ont droit à un accès privilégié, sans complexe et sans réserve, aussi souvent que nécessaire. Dès lors qu'ils reconnaissent leur pauvreté et leurs limites dans la route de la sainteté à laquelle ils sont appelés, les portes de la miséricorde leur sont grandes ouvertes pour progresser sans découragement.

Prophètes du corps.

Dans l'audience du 14 novembre 1984, Jean Paul II dit que la pleine réalisation de la communion des personnes n'est pas possible sans les dons de l'Esprit Saint et tout particulièrement du don de piété.

« La piété naturelle est une vertu annexe de la vertu de justice. C'est cette vertu qui va conduire, par exemple, nos relations avec nos parents : nous avons reçu d'eux la vie que nous ne serons jamais capables de leur rendre bien que nous puissions y tendre par toutes les manifestations de respect, d'affection, d'assistance etc. A l'égard de Dieu nous ne pouvons lui rendre que l'offrande de nous-mêmes.(...) Dans l'ordre spirituel, et comme don du Saint Esprit, la piété n'est pas le fait de dire des prières et d'être pieux. C'est le don du Saint Esprit qui nous permet de nous considérer par rapport à Dieu comme des fils qui se laissent gouverner par Lui parce que nous le reconnaissons d'abord comme Père plus que comme Maître souverain de l'univers ».

Notre culture contemporaine est une culture d'impiété car l'homme veut aujourd'hui se rendre maître de la vie, de son origine comme de son terme : c'est là ce qui anime toutes les revendications à propos de la contraception et de l'avortement, comme de l'euthanasie.

C'est aussi dans la lumière du don de piété que nous pouvons réaliser ce que signifie la maternité et la paternité : nous décider sous la motion de l'Esprit Saint pour le don de la vie, choisir de donner la vie de manière pleinement lucide et responsable.

C'est ainsi que les époux chrétiens sont appelés à un prophétisme, à être les « prophètes du langage du corps », mus intérieurement par le don piété du Saint Esprit lorsqu'ils participent au plan d'amour éternel.

Conclusion

Sexualité et sainteté...avec Jean Paul II, ce que l'on osait à peine penser devient une évidence : ces deux dimensions de la vie humaine et chrétienne sont définitivement associées.

La sexualité est d'essence divine ; elle n'est pas un reste de notre animalité. C'est peut être là ce que l'on appellera « la révolution woytylienne », qui sera à la sexualité ce que la révolution copernicienne a été à l'astronomie : un retournement complet de perspective.

Avec la révélation du plan de Dieu sur la sexualité humaine, toutes les tentations du manichéisme que l'Eglise a toujours peiné à extirper de son sein sont définitivement vaincues. La sexualité n'est pas à inventer ; elle est révélée. C'est la communion des Personnes divines qui est la source et la modèle de sexualité, non les déterminismes de l'instinct.

C'en est fini des critiques perpétuellement ressassées envers l'Eglise : l'Eglise contre le corps, contre le sexe, contre le plaisir...Non, l'Eglise est radicalement pour ! Elle est la seule à être vraiment pour, car elle seule est dépositaire de la vérité totale sur le corps humain et la sexualité, celle qui permet à l'homme et à la femme de parvenir à leur accomplissement par le don sincère d'eux-mêmes.

Alors, que les chrétiens redressent la tête et cessent de se laisser paralyser par des accusations désormais mensongères ! Ils ont un message de lumière sur le corps et le sexe à porter au monde et le monde, quoi qu'il en dise, en a soif.

C'est certainement à ceux qui constituent « la génération Jean Paul II » qu'incombe au premier chef la responsabilité d'être porteurs de ce message de vérité et de liberté. C'est une responsabilité immense : cette Bonne Nouvelle est capable de renouveler la face de la terre.

Ouvrage terminé et signé le 8 décembre 2003, en la fête de l'Immaculée Conception.

Je vous encourage à trouver dans le livre un approfondissement de ce résumé.

La sexualité selon Jean Paul II aux Presses de la Renaissance. (17euros)